



# Communiqué de presse

## 24.10.14



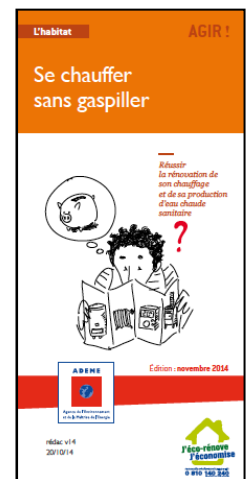
## Le froid s'installe, il n'y a plus un degré à perdre !

Les saisons changent et le froid arrive doucement mais sûrement aux portes de nos logements. Un système de chauffage inadapté, des isolations défectueuses, un budget non extensible... Comment rénover, équiper son habitat pour faire de vraies économies d'énergie tout en prenant soin de son porte-monnaie ? Les pouvoirs publics, à travers notamment la loi de transition énergétique pour la croissance verte et le projet de loi de finances, proposent des mesures concrètes pour répondre à tous sur cette question. L'ADEME publie aujourd'hui le guide « Se chauffer sans gaspiller » dans lequel toutes ces mesures sont répertoriées et expliquées, centralisant ainsi toutes les informations pour guider les consommateurs dans leurs travaux.

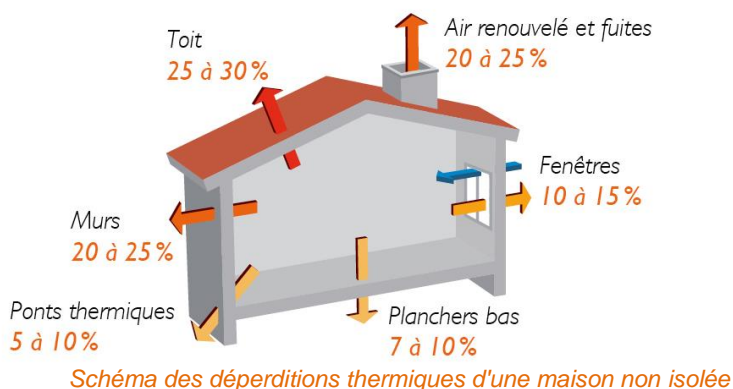
### Des conseils pour vous guider

Parmi une collection de nombreux guides à destination des particuliers mise en ligne par l'ADEME, sort le petit dernier mais non des moindres : [le guide « Se chauffer sans gaspiller »](#), consacré à la rénovation du chauffage individuel.

Ce guide qui tombe à point nommé, propose un contenu simple et accessible, offre des informations claires et illustrées et permet de faire ses choix en toute connaissance de cause. Il répond à toutes les questions que peuvent se poser les particuliers pour **réduire leur facture de chauffage** et **améliorer ou changer leur installation** : Quelle source d'énergie privilégier ? Quel est le budget à prévoir ? Quels sont les bons gestes pour éviter les gaspillages ?... On y retrouve des pistes pour choisir les systèmes et les énergies les plus appropriés pour améliorer son chauffage et / ou sa production d'eau chaude sanitaire, pour faciliter leur installation et pour les utiliser au mieux.



### Des logements encore trop énergivores



© ADEME/Atelier des gibouilles

Il est aujourd'hui urgent de réduire les dépenses énergétiques des ménages en rénovant les installations et en luttant contre les gaspillages.

Si d'importants efforts ont déjà été faits depuis 40 ans, de nombreux logements sont encore énergivores. **La priorité est désormais d'améliorer l'isolation de ces logements** puis de remplacer les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire par des

installations performantes. A ce titre, l'usage des énergies renouvelables apparaît intéressant pour réaliser des économies d'énergie et contribuer à la lutte contre le changement climatique.

**Pour en savoir plus :**

Téléchargez le guide : [http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/se\\_chauffer\\_sans\\_gas\\_piller.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/se_chauffer_sans_gas_piller.pdf)

Rendez-vous sur [www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)

Pour joindre un conseiller rénovation, un numéro de téléphone : 0 810 140 240



**Service de presse ADEME**

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME](mailto:Service.de.presse@ademe.fr)

 Twitter : [@ademe](https://twitter.com/ademe) et [@ecocitoyens](https://twitter.com/ecocitoyens)

 Blog <http://www.presse.ademe.fr/>

---

**L'ADEME EN BREF**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)